

Villes et Pays d'art et d'histoire

Fusain d'Émile Maigrot © Archives municipales et communautaires de Reims



Laissez-vous **Conter**

les halles du Boulingrin

Détail d'un luminaire dans les halles restaurées © Alain Hatat



CULTURE
PATRIMOINE

Reims_{fr}

L'ancienne place des marchés

Depuis le Moyen Âge, la place des Marchés (actuelle place du Forum) est un lieu de commerce (marché aux draps et aux blés, halle au pain, vente de souliers...). Le terrain est alors occupé par des édifices datant du XIII^e au XV^e siècle dont une ligne de maisons nommée le Rang sacré.

En 1838, on décide de démolir l'ensemble pour construire une halle couverte. Narcisse Brunette, architecte de la ville, la réalise en 1840. Composée d'une structure de fer masquée par des murs en pierres, il s'agit d'une des premières charpentes métalliques pour un bâtiment public. À quelques mètres, une autre charpente métallique abrite la criée tandis qu'un marché de plein air se tient plusieurs jours par semaine.



La place
des marchés
avant 1914
© Olivier Rigaud

Guerre et Reconstruction

Comme le reste de la ville, la place des marchés est touchée par les obus de la Première Guerre mondiale mais sans destruction des bâtiments liés aux marchés. Fin 1919, la municipalité demande à George Burdett Ford, architecte américain ayant achevé ses études à l'école des Beaux-arts de Paris, d'étudier le plan de Reconstruction de Reims. Celui-ci envisage le transfert du marché en bordure de la place du Boulingrin, terrain libre proche de la gare. Cette place présente aussi l'avantage d'être desservie par de larges rues et d'offrir l'espace pour le stationnement. La construction du marché couvert est un projet essentiel pour relancer la vie sociale et économique de Reims.



Plan de
Reconstruction
de Reims par
George B. Ford,
1920
© Archives
municipales
et communautaires
de Reims

Le concours d'architecture

En 1923, la municipalité organise un concours d'architecture pour la construction des halles. Le programme du concours définit les conditions de la réalisation. Il est ouvert à tous les architectes français ayant déjà construit des bâtiments similaires. Les halles peuvent être en maçonnerie, béton armé ou métal dans un souci de réduction des coûts de construction et d'entretien. Les critères d'hygiène sont essentiels : l'eau doit être facilement utilisable et les sous-sols équipés de chambres froides. Les halles se divisent en espaces pour la vente en gros, au détail et à la criée.

Le choix de la modernité

Si les candidats sont au nombre de 34 au départ, le jury présidé par le maire, Charles Roche, en retient d'abord 11 pour la première phase. Le 5 mai 1923, il désigne le candidat lauréat : Émile Maigrot, architecte d'origine rémoise ayant une agence parisienne. Son projet de construction entièrement en béton armé séduit le jury. La Société Limousin, avec son ingénieur et cofondateur Eugène Freyssinet, remporte le concours pour le gros œuvre. Célèbre pour la réalisation des hangars à dirigeables d'Orly (1922), la société est retenue pour ses faibles conditions financières et sa maîtrise technique. C'est alors le début d'une totale collaboration entre l'ingénieur et l'architecte. Ce dernier remanie son projet, le projet finalisé diffère totalement de celui d'origine.



Élévation du projet initial de halles centrales par Émile Maigrot
© Archives municipales et communautaires de Reims



Hangars d'Orly,
Société Limousin,
procédés E. Freyssinet
© Photothèque association
Eugène Freyssinet

Une construction innovante

Le chantier débute en février 1927 et s'achève deux ans plus tard. Le bâtiment est impressionnant par ses dimensions, 109 m de long et 19 m de hauteur. Mais c'est surtout la voûte parabolique qui attire l'attention : en béton, elle ne fait que 7 cm d'épaisseur. La particularité est l'absence de doubleaux, reportés à l'extrados (face extérieur) de la voûte. Comme pour les hangars d'Orly, Freyssinet emploie un verre armé de 5 à 7 mm d'épaisseur, de couleur jaune, sans incidence pour les produits alimentaires. Le soubassement extérieur du bâtiment et l'entourage des quatre portes latérales sont réalisés en Lap (ciment poli), matériau nouveau, ici de couleur verte, et plus résistant que le marbre.



Vue du chantier de construction, septembre 1927
© Fonds Émile Maigrot. CNAM/SIAF/Cité de l'Architecture et du Patrimoine/Archives d'architecture du XX^e s

Un édifice tripartite

Deux verrières divisent la voûte et permettent d'identifier les trois espaces de vente.

De part et d'autre du carreau se trouvent des boutiques pour des commerçants permanents. L'étage consiste en une mezzanine qui accueillait des étals ainsi qu'une boucherie. Le premier marché a lieu fin octobre 1929, les halles sont un rendez-vous très apprécié des Rémois pendant de nombreuses années.



Le marché en 1930
© Fonds Émile Maigrot. CNAM/SIAF/Cité de l'Architecture et du Patrimoine/Archives d'architecture du XX^e s



Au premier plan le marché de gros, au second plan le carreau central, au dernier plan les étals historiques.
© Alain Hatat

Une lente dégradation

Dès les premières années de fonctionnement, Émile Maigrot signale des fuites et une révision des carrelages à faire. En juin 1940, une bombe allemande détruit les verrières. Les nouveaux verres en double vitrage, créent un problème de condensation. Face à la chute de morceaux de béton, Eugène Freyssinet conclut en 1957 que les bétons vieillissent prématurément en raison de la condensation et d'un défaut de ventilation de la voûte. Un filet protecteur est installé sous la voûte tandis que l'ensemble du bâtiment se détériore petit à petit et ferme en 1988.



Filet de protection à l'intérieur des halles, années 90
© Olivier Rigaud - Ville de Reims

Le sauvetage des halles

En 1987, les halles, très dégradées, sont menacées de destruction. L'architecte des bâtiments de France de l'époque et de grands architectes internationaux se mobilisent contre la destruction du monument. En 1988, Jack Lang, ministre de la Culture, protège d'abord les halles par une instance de classement. Il nomme une commission qui révèle les intérêts typologique, technique, documentaire et esthétique du lieu. À la suite de cela, les halles sont classées monument historique par décret ministériel du 9 janvier 1990.

Un chantier de restauration monumental

En 2006, la municipalité décide de restaurer les halles et de leur redonner leur fonction originelle. Le chantier, financé par l'État, la Région et la ville de Reims, s'étend de 2010 à 2012. La maîtrise d'œuvre est confiée à François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques, la maîtrise d'ouvrage à la Ville. Les chiffres du chantier sont vertigineux : 47 entreprises et 60 ouvriers au quotidien, 600 tonnes d'échafaudage, 900 m² de verres armés... L'enjeu principal est la restauration des superstructures avec la réparation des bétons tandis qu'une étanchéité liquide doit protéger la voûte des intempéries. Le monument étant classé, la restauration doit être la plus proche possible de la construction d'origine. Ainsi, les verres armés ont été coulés dans la même couleur jaune qu'à l'origine, les faïences proviennent du même fournisseur. Les traces de coffrage sur la voûte, typiques de la technique de construction des années 1920, ont aussi été restituées. Les halles ont fait l'objet d'une reconnaissance par le label Patrimoine du XX^e siècle et, suite à leur restauration, par le prix Europa Nostra.



Pose de faïence
sur les étals
© Alain Hatat

Le rendez-vous de la culture et de la gastronomie

Inaugurées en septembre 2012, les halles ont aujourd'hui plusieurs vocations. Elles abritent le marché du centre-ville 3 jours par semaine. La mezzanine accueille des expositions temporaires et le carreau est ponctuellement le lieu de manifestations.



L'inauguration
des halles
en septembre 2012
© Alain Hatat



Détail des crochets de boucherie sur les étales
© Alain Hatat

Reims appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 181 Villes et Pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité

Bar-le-Duc, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Langres, Laon, Sedan, Soissons, Troyes

Informations pratiques

Halles du Boulingrin

Rue de Mars

Marchés :

mercredi de 7 h à 13 h, vendredi de 7 h à 13 h
et de 16 h à 20 h et samedi de 6 h à 14 h

~~LA GALERIE DE CULTURE~~

Galerie de Culture

Place Myron Herrick

www.infoculture-reims.fr

Tél. : 03 26 77 77 76

Office de Tourisme de l'agglomération de Reims

4 rue Rockefeller

(près de la Cathédrale)

Tél. : 03 26 77 45 00

accueil@reims-tourisme.com

www.reims-tourisme.com



Cathédrale Notre-Dame,
ancienne abbaye Saint-Remi et palais du Tau, Reims
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1991

Reims.fr